



ASCPA Rando

27, av. J.-F. Kennedy 33600 PESSAC - Tél . 05.56.36.05.62

admin@ascparando.com



FF Randonnée
Les chemins, une richesse partagée
Gironde

Pessac, le 2 janvier 2021

NOTICE D'INFORMATION

Le tour du pays de Dieulefit

Une randonnée en boucle de 7 jours

Du 24 avril au 02 mai 2021



Dieulefit (altitude 340m) est une commune d'un peu plus de 3000 habitants située en Drôme provençale à environ 30 km à l'est de Montélimar et à 60 km au sud est de Valence.

Le pays de Dieulefit fait partie des préalpes du sud. Allant de 170m à 1451m (sommet de Miélandre), les influences climatiques méditerranéennes et montagnardes se font sentir.

Les paysages sont dominés par les montagnes, la Lance, Miélandre, Vesc, Angèle, Couspeau et la plaine de Montélimar. Ils sont parsemés de vieux villages pittoresques, d'églises et chapelles remarquables. C'est aussi le pays du « picodon » un fromage au lait de chèvre classé AOC. Celui affiné selon la « méthode Dieulefit » a un goût particulier selon les connaisseurs.

Le tour du pays de Dieulefit se fait sur un sentier de grande randonnée de pays (GRP) au départ de Le Poët-Laval, village médiéval classé construit sur un site escarpé de la vallée du Jabron.

Votre bagage principal est acheminé à chaque étape, vous ne portez que votre sac à dos pour la journée.

L' A.S.C.P.A Rando a été déclaré à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

1. PROGRAMME

J1 : Samedi 24 Avril, trajet ASCPA Châteauneuf-de-Mazenc

- Rendez-vous au gîte d'étape « Le FIEF » 245 Grande rue à Châteauneuf-de-Mazenc sur la commune de La Bégude-de-Mazenc (04 75 46 21 48) à 17h.

Pour information, le trajet le plus rapide par A62 A61 et A9 fait 654 km (6 à 7h de route)

- Châteauneuf-de-Mazenc est un village médiéval perché aux rues étroites. Le stationnement des véhicules pour la nuit se fera le long du mur du cimetière.
- Installation au gîte pour le dîner et la nuit

J2 : Dimanche 25 Avril Le Poët-Laval - Châteauneuf-de-Mazenc

Distance environ 13,1km, dénivelé positif 557m, dénivelé négatif 628m, ibp 62, temps de marche estimé 04h00

- Petit déjeuner
- Trajet en voiture de Châteauneuf-de-Mazenc à Le Poët-Laval (environ 15 min)
- Stationnement des véhicules à l'aire de stationnement du village
- Départ de la randonnée pour le gîte le FIEF que l'on vient de quitter.

Après être monté en haut du village de Le Poët-Laval et avoir longé le cimetière, le chemin continue à s'élever régulièrement en forêt jusqu'à la serre de Font Estrèche (661m) avant de redescendre dans le ravin du Font de la Molle (546m). Nouvelle montée plus douce vers le Grand Pas, le Pas du Chien Fou pour se terminer à hauteur des Quatre Limites (636m). Descente dans la Combe Oursière (445m) puis traversée de Bayanne, Souspierre (église Saint Sébastien et son clocher lombard), les Granges pour atteindre notre gîte à Châteauneuf-de-Mazenc (280m) en faisant un détour par la chapelle Notre Dame du Mont Carmel.

- Dîner et nuit au gîte

J3 : Lundi 26 Avril Châteauneuf-de-Mazenc - Fontlargias

Distance environ 25,1km, dénivelé positif 968m, dénivelé négatif 681m, ibp 90, temps de marche estimé 07h00

- Petit déjeuner
- Dépose du bagage au point de départ
- Départ de la randonnée pour le gîte de Fontlargias (commune de la Roche Saint Secret)

Du gîte (280m), on rejoint le carrefour du centre de La Bégude-de-Mazenc (endroit où l'on boit) puis le quartier Les Mourettes (221m) après avoir enjambé le Jabron. Commence alors une longue montée, plus accentuée jusqu'à la Crête de la Plaine du Loup (445m), plus douce ensuite jusqu'au village d'Aleyrac.

Petit détour par le prieuré, (le GR429 rejoint notre GRP) et poursuite de la montée jusqu'à hauteur de Serre Pelé (641m). Descente au col du Coulant du Pommier (570m) et remontée jusqu'à 675 m (abandon du GR429 peu avant) avant d'atteindre le col de la Croix. Descente en passant près du mas l'Adret et de la tour d'Alençon jusqu'à la rivière le Lez (341m) et le village de la Roche-Saint-Secret. A la sortie du village, une route rejoint le GR9 à la chapelle de la Roche (445m). Un chemin commun aux 2 GR monte à un col, contourne le Rocher des Aures pour arriver en balcon à notre gîte (584m).

- Dîner et nuit au gîte

J4 : Mardi 27 Avril Fontlargias - Miélandre

Distance environ 16,2km, dénivelé positif 1137m, dénivelé négatif 1042m, ibp 101, temps de marche estimé 07h00

- Petit déjeuner
- Dépose du bagage au point de départ
- Départ de la randonnée pour le gîte l'Auberge de Miélandre à Miélandre (commune de Teyssières)

Sur une partie commune avec le GR9, montée assez raide dès le départ dans la montagne des Chapelets puis celle de la Lance pour gagner la crête et atteindre au bout de 5,7 km le Rocher Garaux (1340m) point culminant de la journée d'où on a une vue panoramique sur 360°. Poursuite le long de la crête jusqu'à la bifurcation des Raidourets (1101m) où le GR9 se sépare du GRP qui dévalle la Serre Jean Sivat jusqu'au col de Lachaux (930m). Descente jusqu'à Les Audries (860m) et remontée au col de la Pause (988m). Descente continue dans l'Adret de la Lionne en direction de Vieux Village jusqu'à une bifurcation (645m) où on quitte le GRP pour rejoindre Miélandre et notre gîte (645m) à 2km

- Dîner et nuit au gîte

J5 : Mercredi 28 Avril Miélandre - Ferme du Col Blanc

Distance environ 17,1km, dénivelé positif 862m, dénivelé négatif 689m, ibp 78, temps de marche estimé 05h30

- Petit déjeuner
- Dépose du bagage au point de départ
- Départ de la randonnée pour la ferme du col Blanc (commune de Vesc)

Retour à notre GRP par le trajet inverse à hier, passage sur le pont du Lez (647m), puis entre l'église et le cimetière de Teyssières et montée vers un col (814m). Descente au fond du ravin de la Grande Combe (720m) où on rejoint la route qu'on quitte après 500m pour monter au point culminant de la journée à hauteur du Gros Mourre(814m) avant d'atteindre le col de Marot (771m). La descente continue en longeant le ravin de Rouville puis la combe Lescour jusqu'au village de la Paillette où on enjambe à nouveau le Lez (479m) avant de remonter par une large piste qui suit le ruisseau de Combe Maret puis celui de Combe Sombre que l'on quitte pour atteindre le col blanc et notre gîte (863m).

- Dîner et nuit au gîte

J6 : Jeudi 29 Avril Boucle Ferme du Col Blanc-Montagne de Miélandre-col d'Espaux - Col Blanc

Distance environ 7,2 km, dénivelé positif 685m, dénivelé négatif 685m, ibp 75, temps de marche estimé 04h00

- Petit déjeuner
- Départ de la randonnée

Le but est d'avoir une étape plus facile qui va permettre de souffler un peu tout en étant en pleine nature sur le domaine de la ferme du col Blanc (284ha), une très ancienne bergerie transformée en gîte. Il s'agit d'une boucle depuis la ferme du col blanc qui va nous emmener en haut de la montagne de Miélandre où se trouve le point culminant du pays (1451m). Vue panoramique garantie jusqu'au Vercors, le Mont Ventoux et les Ecrins par beau temps.

- Dîner et nuit au gîte

J7 : Vendredi 30 Avril Ferme du Col Blanc-Comps

Distance environ 17,4 km, dénivelé positif 681m, dénivelé négatif 864m, ibp 80, temps de marche estimé 06h00

- Petit déjeuner
- Départ de la randonnée pour le gîte La Fontaine des Lys (commune de Comps)
Le chemin monte à 1050m à la hauteur du Bec de Jus (ascension non prévue) puis redescend légèrement au col Gauthier (843m) avant de remonter la montagne de Ruy, lieu de départ de parapentes (960m) qu'on redescend rapidement pour atteindre Les Moulins et enjamber la Veyssanne avant de rejoindre le village de Vesc (593m) par la route. Dans Vesc, on prend la route qui monte vers Guinard qu'on quitte pour aller à la ferme du col de Vesc (760m) puis peu après au col (725m). Du col on quitte le GRP qui part vers Orcinas pour rejoindre plus directement le GR9 par une piste qui se poursuit jusqu'à La Motte (790m). Nous terminons les 3 derniers kilomètres par la route qui passe près de la source du Jabron au pont de la Chauvette avant d'atteindre notre gîte dans son bel écrin de verdure (650m).
- Diner et nuit au gîte

J8 : Samedi 01 Mai Comps - Le Poët Laval

Distance environ 21 km, dénivelé positif 876m, dénivelé négatif 1202m, ibp 94 temps de marche estimé 07h00.

- Petit déjeuner
- Départ de la randonnée, dernière étape de notre boucle, pour le gîte Le Presbytère (commune de Le Poët-Laval) d'où nous sommes partis.
Les 4 premiers kilomètres se font par une route pratiquement plate qui passe à nouveau près de la source du Jabron, puis près de la mairie de Comps (d'où on aperçoit le château) avant d'atteindre le GR9 et la magnifique église romane de Comps.(655m). Descente vers le centre de Dieulefit (375m) par un chemin commun avec le GR9 qui contourne la montagne des Ventes et passe le Grand Serre. A Dieulefit, on abandonne le GR9 qui part au sud pour enjamber le Jabron et prendre la montée du Jas, on coupe la D638 et on emprunte une route, le chemin des Vitouillères, qu'on abandonne à la hauteur de Chalaval (463m) pour une piste puis un sentier qui monte fortement sur une partie au col du Pertuis.(884m). On abandonne alors le GRP qui part au nord pour un sentier à l'ouest qui va vers le ravin de Bisquerle et la montagne du Poët. Ce sentier retrouve le GRP à une intersection à 807m d'où nous ferons un petit crochet de 1km aller-retour pour aller au trou du furet et revenir sur nos pas pour notre dernière descente rapide en forêt qui va nous ramener à notre gîte (354m) à Le Poët-Laval
- Trajet en voiture Le Poët-Laval à Chateauneuf-de-Mazenc (environ 15 min)
- Stationnement des véhicules pour la nuit le long du mur du cimetière
- Diner et nuit au gîte

J9 : Dimanche 02 Mai, trajet Châteauneuf-de-Mazenc ASCPA

- Petit déjeuner
- Départ du gîte pour votre trajet retour vers l'ASCPA qui ne fait pas partie de la prestation

2. HEBERGEMENT

Date arrivée Localité	Nom hébergement	Type d'hébergement	Repas du soir (demi-pension)	Petit déjeuner	Pique-nique (compris dans le coût du séjour)
24/04/2021 Chateauneuf-de- Mazenc	Le FIEF	Gîte chambres de 1 à 5 lits	OUI	OUI	OUI
25/04/2021 Chateauneuf-de- Mazenc	Le FIEF	Gîte chambres de 1 à 5 lits	OUI	OUI	OUI
26/04/2021 La Roche-Saint- Secret	Fontlargias	Gîte dortoir de 8 places + chambre de 1 à 5 places	OUI	OUI	OUI
27/04/2021 Teyssière (Mièlandre)	Auberge de Mièlandre	Gîte chambres de 4 ou 5 lits + chambre d'hôte	OUI	OUI	OUI
28 et 29/04/2021 Vesc	Ferme du col blanc	Gîte dortoirs de 4 et 6 lits + chambre de 2 lits	OUI	OUI	OUI
30/04/2021 Comps	La Fontaine du Lys	Gîte chambres de 1 à 7 lits	OUI	OUI	OUI
01/05/2021 Chateauneuf-de- Mazenc	Le FIEF	Gîte chambres de 1 à 5 lits	OUI	OUI	NON retour le 02/05 matin

3. MODALITES DU SEJOUR

Nombre de participants : 15 personnes maximum, 8 minimum

Conditions :

- Etre adhérent à l'ASCPA randonnée pédestre,
- Etre licencié (licence individuelle avec responsabilité civile 2020-2021),
- Etre apte médicalement à la randonnée pédestre en moyenne montagne,
- Etre capable, 7 jours de suite, de randonner sur des distances journalières de 15km à 25km, des dénivelés positifs cumulés de 500 à 1200m soit des ibp compris entre 62 et 101,
- Etre équipé pour la randonnée en zone montagneuse,

Matériel nécessaire :

- Chaussures de randonnée adaptées à la montagne (tige haute, rigides à semelle plutôt dure, étanches, etc.).
- Des bâtons (facultatifs mais recommandés),
- Le sac à dos contenant :
 - Licence, carte d'identité, carte vitale,
 - Couverture de survie,
 - Des vêtements de randonnée adaptés à tous les temps (vent, froid, orage, pluie, chaleur, etc.),
 - 1,5L d'eau minimum,

L'A.S.C.P. A Rando a été déclaré à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

- Nécessaire pour le pique-nique (boite, couverts, gobelet),
- Aliments énergétiques,
- Vos médicaments si vous êtes en cours de traitement.
- Le sac de voyage contenant (10kg max)
 - vos effets personnels pour les 8 jours sans oublier
 - Sac de couchage et drap de sac
 - Nécessaire de toilette, serviette, lampe frontale (conseillée),
 - Chaussures légères pour les hébergements

4. COUT DU SEJOUR

Prix : 480 € par personne.

- Ce prix comprend :
 - L'hébergement en demi-pension et avec petit déjeuner
 - Les pique-niques préparés par les gîtes
 - L'accompagnement des randonnées par un animateur bénévole de l'association,
 - La taxe de séjour,
 - La contribution immatriculation tourisme.
 - Le portage d'un bagage par personne entre les gîtes
- Ce prix ne comprend pas :
 - Le pique-nique du 02/05, le séjour prend fin au départ du gîte après le petit déjeuner
 - La souscription aux assurances facultatives : « annulation et interruption de voyage », « bagages », « assistance voyageur ». (Voir notice d'assurance sur le site internet du club),
 - Les covoiturages éventuels (prix déterminés par les conducteurs),
 - Les aliments énergétiques (barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits, chocolat) que vous mettrez dans votre sac,
 - Les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas.
 - Les dépenses personnelles,
 - D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

5. INSCRIPTION

Pré-inscription :

Par mail à lalande.gerard@orange.fr en précisant : nom, prénom, n° de licence, et

- si vous êtes autonome pour vous rendre au point de départ ou si vous souhaitez être passager d'une éventuelle voiture
- si vous pouvez prendre votre voiture et le nombre de places proposées pour d'autres personnes

Date limite de préinscription : 20/12/2020

Si nécessaire, une liste d'attente sera établie.

Inscriptions :

Votre inscription sera définitive lorsque vous aurez renvoyé votre bulletin d'inscription signé, accompagné des chèques (acompte + solde) et de l'éventuel chèque du montant des primes d'assurance facultatives à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre.

Courrier à adresser à

Gérard LALANDE

20, Avenue des Mésanges

33127 MARTIGNAS sur JALLE

Inscriptions avant le 20/01/2021

6. PAIEMENT

- Acompte de **150€** à l'inscription, avant le **20/01/2021**
- Solde de **330€** au plus tard le **20/02/2021**.
- Primes d'assurance facultatives à l'inscription (chèque spécifique),

Tous les chèques doivent être à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre, et doivent être envoyés à Gérard LALANDE

Joindre lors de votre inscription les 2 ou 3 chèques (acompte, solde et éventuellement assurances).

Le solde ne sera pas encaissé avant le 20/02/2021

7. CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Annulation entre le 20/01/2021, et le 19/02/2021, versement de 150 € conservé.
- Annulation après le 19/02/2021, versement de 466 € conservé, soit la totalité du montant du séjour.

8. ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances mis à votre disposition au moment de l'envoi du bulletin d'inscription.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du club (<https://ascparando.com/les-modalites/>)

9. RESPONSABLES DE LA SORTIE

Philippe ROULLÉ et Gérard LALANDE

10. CORRESPONDANT TOURISME

Gérard LALANDE